

**11. Secrétaire Général  
Thierry BALESTRIERE**

## 11.1 Point général

## 11.1 Point général

- Statistiques licences

Catégories	12/11/2024		12/11/2023		12/11/2016	
	F	M	F	M	F	M
Minibasket	59 211	109 576	56 637	103 173	49 201	91 070
Jeunes	85 033	158 663	80 195	156 032	64 674	117 824
Seniors	57 158	106 559	55 652	104 882	48 604	91 923
Total	201 402	374 798	192 484	364 087	162 479	300 817
	576 200		556 571		463 296	

+ 3% à date

Pratiques	12/11/2024	12/11/2023
Extension Compétition	497 421	486 485
Entension Entreprise	213	109
Extension Loisir	27 270	23 179
Vivre Ensemble	1 951	1 647
Micro Basket	2 331	1 988

## 11.1 Point général

- Assurances

	Saison 2024-2025 au 12/11/2024	Saison 2023-2024 au 12/11/2023
Type assurance	Total	Total
Formule A	280 520	145 260
Formule A + complément C	13 140	9 390
Formule A gratuite	1 205	536
Formule B	27 190	18 598
Formule B + complément C	39 007	30 449
Formule B gratuite	429	290
Formule VxE - Formule A + complément C	15	13
Formule VxE - Formule B + complément C	56	44
Pas d'assurance	214 632	351 991

37 % de pratiquants non assurés

63% la saison dernière

## 11.2 Assemblée Générale Elective – Point de situation

## 11.2 Assemblée Générale élective

- Réunion de la Commission des Athlètes Haut Niveau
  - Une co-Présidente:
  - Un co-Président:
  - Membres du Comité Directeur et du Bureau Fédéral - 2024/2028
- Collège arbitres
  - Une candidate: DELACOTE Marie
- Collège entraîneurs
  - Quatre candidats: DORVAULT Nicolas, LE BIGOT Alban, ROUX Dominique, WEISZ Alain
- Pour ces collèges, premier tour le 23/11, second tour le 30/11

## 11.2 Assemblée Générale élective

- Préparation de l'AG du 14/12
  - Rappel à faire par CSOEVG auprès de Ligues et Comités pour leurs représentants
  - Informations à donner lors du RDV FFBB LR – CD du 18/11 et FFBB – Clubs du 25/11
  - Diffusion de l'AG sur You Tube
    - Pas d'intervention possible des participants
    - Possibilité de poser des questions uniquement par mail
  - Déroulé minuté en cours de construction.
    - Amplitude 10h00 – 13h30

## 11.2 Assemblée Générale élective

- Préparation de l'AG du 14/12 - suite
  - Vérification en cours des doublons Président de Club / Représentant LR-CD
  - Publication de la liste des candidats le 29/11 avec projet sportif et parcours basket
  - Invitation des membres actuels du Comité Directeur et des membres du Conseil d'Honneur à assister à l'AG
  - Comptage des licenciés, donc des voix, au 14/11

## 11.2 Assemblée Générale élective

- Préparation de l'AG du 14/12 - suite
  - Points à décisions:
    - Présence des représentants:
      - 86 structures ont répondu, 20 n'ont pas répondu
      - 10 ont annoncé ne pas venir
      - A date 194 représentants sur site
    - Question: présence obligatoire ou non ?
    - Quid des structures non conformes sur les représentants ?

## 11.3 Appel d'offre assurance – Point de situation

## 11.3 La mise en concurrence assurance

### Communication et diffusion du règlement de consultation et Cahier des charges MECA.

- Il fixe les conditions auxquelles doit satisfaire, pour être recevable, toute candidature d'un assureur et/ou courtier.
- Le règlement de consultation et le cahier des charges comprennent :
  - La procédure de mise en concurrence (conditions, contenu des propositions, modalités de réponse etc.) ;
  - Les critères d'appréciation ;
  - Les garanties à intégrer au modèle de contrat initial dont :
    - Des garanties Individuelle Accident corporel, invalidité, assistance-rapatriement ;
    - Des garanties RC (RC dommage immatériels non consécutifs, l'occupation temporaire et terrains de pratique ; RC des dirigeants ; RC encadrement médical) ;
    - Des garanties spécifiques pour les Sportifs et Arbitres HN et des sportifs assimilés ;
    - Une protection juridique ;
    - Une assurance RC et dommages pour les transports bénévoles (...) ;

## 11.3 La mise en concurrence assurance

- L'actuel contrat d'assurance fédéral (Individuelle Accident, Responsabilité Civile, Protection Juridique) – reprise a minima et les statistiques sinistres.
- La sélection se déroulera en deux phases :
  - **Phase 1** : examiner les dossiers réceptionnés dans le respect des conditions et critères fixés ainsi que les propositions des postulants.
  - **Phase 2** : opposer les candidatures des proposants, à sélectionner celles qui correspondent le mieux et à les apprécier sur la base du mieux disant. Des entretiens pourront avoir lieu.

## 11.3 La mise en concurrence assurance

- **Arbitrages**
- **Proposition, pour les pratiques « accessoires » commerciales par CD/LR et clubs (exemple créneaux basket entreprise) :**
  - Intégration dans le coût global du contrat collectif
  - Ou
  - Garanties optionnelles que souscrirait directement l'assuré personne morale (CD/LR, clubs)
- **Garantie accompagnement psychologique et juridique suite à un évènement traumatisant (réf. article L.321-4 al.1 code du sport)**
  - Intégration de la garantie et du coût au contrat collectif
  - Ou
  - Proposition d'une option / garantie complémentaire

## 11.3 La mise en concurrence assurance

- Arbitrages – Suite
  - **Appréciation des critères d'appréciation des dossiers par la Commission MECA / décision politique :**
    - Une couverture optimale avec notamment une réponse adaptée aux demandes de garanties complémentaires ;
    - Les outils et moyens conçus (et dédiés) permettant une collaboration efficace ;
    - L'information et l'accompagnement personnalisé pour les clubs et licenciés ;
    - Une capacité à innover pour répondre aux constantes évolutions des besoins des licenciés et des clubs ;
    - La connaissance du secteur sportif et du basket-ball en particulier (expérience dans l'assurance sportive & dans le basket-ball) : les références dans le domaine du sport.